

ARRETE DE CIRCULATION TEMPORAIRE AVENUE DU PARC DES SPORTS

N° 2025-110PM

Le Maire de la Commune de Saint Geours de Marenne,

- **Vu** les articles L.2211.1 et L 2212.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** le Code de la Route,
- **Vu** la demande de l'entreprise INEO LACQ, en charge des travaux de terrassement pour un branchement électrique souterrain pour le compte d'ENEDIS, Avenue du Parc des Sports, en agglomération sur la commune de SAINT GEOURS DE MAREMNE,
- **Vu** la permission de voirie de MACS N° 2025-T-SGM-3039 en date du 08/07/2025,
- **Considérant** qu'il convient pour cette exécution de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires à la circulation sur les voies de ladite commune,

ARRETE

ARTICLE 1 : L'entreprise INEO LACQ est autorisée à effectuer les travaux de terrassement pour un branchement électrique souterrain pour le compte d'ENEDIS, Avenue du Parc des Sports, en agglomération, sur la commune de SAINT GEOURS DE MAREMNE, du 06/10/2025 au 21/10/2025 inclus.

ARTICLE 2 : Les deux sens de circulation sont concernés, avec un empiétement sur la chaussée et un maintien de largeur de voie de 4 mètres durant les travaux ainsi qu'une interdiction de stationner pour les véhicules légers et les poids lourds avec une vitesse limitée à 30 kilomètres par heure.

ARTICLE 3 : L'entreprise INEO LACQ est chargée d'informer les usagers et de mettre en place la signalétique adaptée.
La fourniture et la mise en place des dispositifs nécessaires à la signalisation, seront assurées par l'entreprise INEO LACQ.

ARTICLE 4 : Les prescriptions du présent arrêté seront rappelées sur les lieux par la mise en place de panneaux réglementaires par l'entreprise INEO LACQ.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution, à :

- Mr le Commandant de la Communauté de Brigade de Gendarmerie de Soustons
- Mr le Commandant de la Brigade Locale de Gendarmerie de Saint Vincent de Tyrosse,
- Mr le Commandant du Peloton Motorisé de Gendarmerie de Saint Geours de Marenne,
- Mr le Responsable des Services Techniques,
- INEO LACQ, Chez Sogelink, TSA 70011 – 69134 DARDILLY CEDEX
- Service de voirie de MACS

Fait à Saint Geours de Marenne, le 2 octobre 2025

**Le Maire,
Mathieu DIRIBERRY,**

